

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 juillet 2023 à 20h30

Urbanisme, Patrimoine, Habitat et Commerce

Patrimoine

21. Etude d'opportunité - acquisition de la parcelle AE 377

Lucien BAZIN donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Exposé:

Une DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) portant sur la parcelle AE 377 (230 m2) a été adressée en mairie le 15 juin 2023. Cette parcelle est mise en vente au prix de 500,0 €.

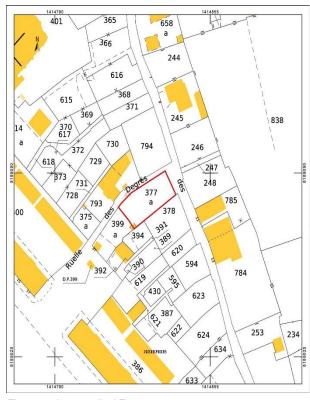


Figure 1 - La parcelle AE 377

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230711-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2023 Affichage : 11/07/2023 Délibération n°2023/07/03/21 du 3 juillet 2023 à 20h30





Intérêt de l'acquisition :

L'acquisition de ce terrain présente un double intérêt :

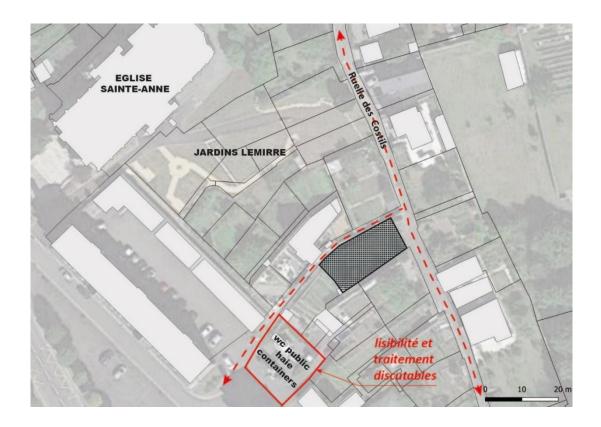
- un intérêt sur le **plan fonctionnel**, en renforçant le **maillage des déplacements doux** *depuis* et *vers* le quartier Sainte-Anne ; un cheminement qui constitue une des séquences du Chemin des Étalards, une boucle de randonnée inscrite au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Randonnées),
- un intérêt sur le **plan paysager** et **en termes d'image**, en remettant le cheminement actuel à la bonne échelle, tout en s'interrogeant sur le fonctionnement et le traitement du domaine public à l'interface des deux immeubles-barre à l'alignement de la place Sainte-Anne.



Figure 2 - Un cheminement confidentiel, perturbé par un manque de lisibilité de l'espace "public" adjacent

Affichage: 11/07/2023





Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 20 Juin 2023,

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser l'acquisition de la parcelle cadastrée AE 377 pour la somme de 500,0 € (hors frais d'acte),
- D'habiliter Monsieur le Maire ou son représentant à engager toute démarche et à signer tout document devant permettre de mener à bien cette acquisition.

VOTE : Unan	Dont pouvoirs	
Votants	47	9
Vote Pour	47	9
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de Séance

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Sandra BEDEL

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230711-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2023 Affichage : 11/07/2023 Délibération n°2023/07/03/21 du 3 juillet 2023 à 20h30



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 38

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 09

Nombre de membres excusés ayant

donné pouvoir : 09

Nombre de membres absents: 0

Le 03 Juillet 2023, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 27 Juin 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 27 Juin 2023.

Sandra BEDEL a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	X			
DESMOTTES Nicole	X			
MARY Gérard	×			
MALOISEL Gilles	X			
VELANY Guy		X		Pierre Henri GALLIER
CHÉNEL Fernand	×			
GALLIER Pierre-Henri	×			
GOETHALS Corentin	×			
ROSSI Annie	X			
PICOT Régis	X			
MADELAINE Catherine		×		Marie-Claire LEMARCHAND
OLLIVIER Valérie	×			
DROULLON Joël	×			
BAZIN Lucien	×			
LEMARCHAND Marie-Claire	×			
FOUBERT Françoise	×			
BALLÉ Marie-Noëlle	×			
CORDIER Marie-Ange	X			
ROBBES Martine	X			
LE DRÉAU Nathalie	X			
DUMONT Eric	X			
COIGNARD Cindy	☒			

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

014-200060176-20230711-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2023 Affichage : 11/07/2023 Délibération n°2023/07/03/21 du 3 juillet 2023 à 20h30



MALLÉON Philippe	X		
LETELLIER Nadine	X		
LELARGE Michel		X	Marie-Ange CORDIER
MAINCENT Lyliane	\boxtimes		
RENAULT Dimitri	X		
MOREL Marie-Odile		X	Lyliane MAINCENT
GOSSMANN Patrick		X	Martine ROBBES
BLANC Meiggie		X	Philippe MALLÉON
LEFEBVRE Yoann	×		
VIGIER Maud		X	Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques		X	Eric DUMONT
MASSÉ Aurélie		X	Régis PICOT
BINET Samuel	×		
BEDEL Sandra	×		
MARTIN Pascal	×		
PIGAULT Jane	×		
COUASNON Serge	×		
DUVAUX Maryse	×		
DUBOURGUAIS Roselyne	×		
FAUDET Olivier	×		
RENAULT Régine	×		
TOULUCH Jean-Claude	×		
LABROUSSE Sabrina	×		
LEVERRIER Rosine	X		
GELEZ Sylvie	X		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230711-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2023 Affichage : 11/07/2023